

DE MAR-VIVO... A ST-ELME

Il y a quelques semaines, en évoquant des souvenirs, nous nous livrions à quelques comparaisons, pour constater l'extension rapide de notre cité quels que fussent les quartiers considérés.

Il s'agissait alors du secteur ouest : de Châteaubanne... à Vignelongue.

Aujourd'hui nous prendrons comme exemple le secteur sud.

Des années durant la municipalité a été accusée de ne pas s'occuper des quartiers Mar-Vivo, les Sablettes, St-Elme.

Certains de leurs habitants, malades chroniques de l'antimunicipalité s'en allaient répétant qu'on les traitait en parents pauvres et qu'ils étaient défavorisés à tous égards.

On se souvient de cette époque où les syndicats d'initiative qui se succédaient avaient pour objectif essentiel de créer des difficultés à la municipalité. Ils pesaient de tout leur poids dans les campagnes électorales.

LES GRANDS PROBLEMES A RESOUDRE

Cependant avec obstination, la municipalité s'efforçait de régler les grands problèmes : l'eau, l'assainissement, les problèmes scolaires.

Il est juste que chacun, très objectivement, se pose la question de savoir comment ces quartiers ont pu prendre une extension aussi surprenante.

Le plus difficile, comme toujours, ce fut le point de départ. Le problème le plus urgent à résoudre, était celui de l'eau. Mar-Vivo, les Sablettes étaient insuffisamment alimentés, mais toute la commune connaissait la pénurie.

Les nouveaux venus à La Seyne ignorent les batailles menées par la municipalité sous la direction de T. Merie ; batailles qui ont dépassé le cadre communal puisque tout le littoral varois souffrait du manque d'eau.

Le réservoir du « Rouquier » fut construit et alimenté. Sans cela, évidemment, il n'y aurait pas eu d'assainissement et la construction des villas et des ensembles immobiliers eut été impossible.

Ces deux conditions réalisées (eau et assainissement) on allait pouvoir étendre les équipements les plus divers, pour satisfaire aux besoins d'une population croissante.

LES PROBLEMES SCOLAIRES

En premier lieu, il fallait penser aux enfants, la seule école vétuste installée au château Verlaque ne répondait plus du tout aux besoins.

Elle a été remplacée dans un premier temps par deux écoles primaires de 10 classes chacune.

L'école maternelle fonctionnant dans de vieux locaux préfabriqués a été elle aussi remplacée par une école de 5 classes. Des locaux confortables, spacieux, accueillant aujourd'hui 870 enfants. Deux restaurants scolaires servent chaque jour 320 repas copieux en moyenne à des prix modiques.

EQUIPEMENT DIVERS - VOIRIE

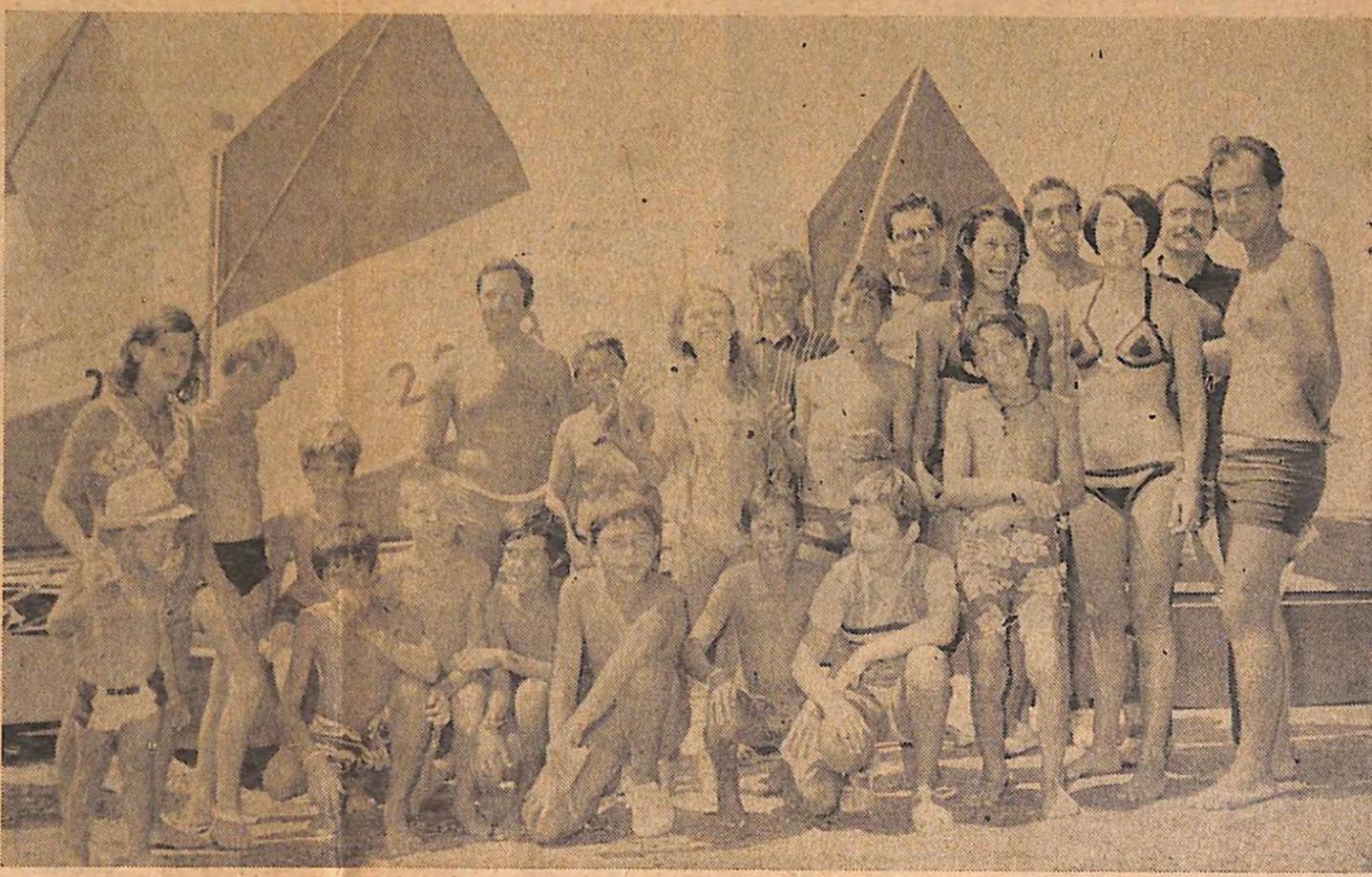
Il est un peu fastidieux de dresser des bilans. Cependant il est bon de rappeler, semble-t-il, beaucoup de choses que certains auraient tendance à oublier.

Le bureau de poste créé avec la participation de la commune a nécessité l'aménagement des voies le desservant.

Des collecteurs d'assainissement ont été posés au chemin Hermitte, au vieux chemin des Sablettes et du château Verlaque à la station de refoulement des Sablettes.

Dans le domaine de la voirie, Le goudronnage de la R. 18, desservant la plage a été réalisé ainsi que la couverture du ruisseau bordant cette route de Pas du Loup à Mar-Vivo.

A cela viennent s'ajouter la création du chemin Rey, l'aménagement



(Photo Petit Varois).

DES ENCOURAGEMENTS AUX ACTIVITES DE LA JEUNESSE E : LA VOILE.

ment du carrefour de Mar-Vivo avec feux de signalisation, l'aménagement de la promenade des Sablettes, le goudronnage de l'ave-

nue Hugues Cléry et du chemin de « L'Hippocampe », la création du parking des Sablettes, celui de l'Ecume, celui appartenant à l'Eglise Nouvelle, la prise en charge du lotissement Gauthier dans la voirie communale, la réglementation de la circulation, etc... Il n'est pas possible de citer la multitude des petits travaux effectués à la demande des particuliers.

SAINT-ELME N'A PAS ETE DELAISSE

Ses voies ont été réfectionnées, le boulevard Porchy a été ouvert, le jeu de boules aménagé, la contre jetée édifée, l'eau et le gaz distribués, des bancs posés, l'éclairage renforcé.

Son joli petit port, saturé d'embarcations diverses, fait l'admiration des touristes.

La vie, dans ce petit coin de notre commune, serait bien plus agréable si les détonations déchirantes des batteries de la Marine disparaissaient.

On sait que cette bataille à gagner pour le repos des habitants, pour le bonheur des pêcheurs dépasse de très loin le cadre de la commune.

A cette multitude de travaux s'ajoutent d'autres activités. Nous pourrions montrer comment la municipalité s'est intéressée au difficile problème de la propreté de

la plage, à l'inconscience des caseurs de bouteilles. Nous touchons à la délicate question de l'éducation individuelle qui est du ressort de tous : municipalité, plagistes responsables de l'entretien, usagers. Nous pourrions également parler des encouragements aux activités de la jeunesse : Ecole de voile, école de plongée, centre aéré des francs et franches camarades, etc...

Arrêtons cette longue énumération peut-être insipide pour certains, qui attendent encore des solutions à leurs difficultés.

Il faut cependant comprendre que ces réalisations représentent une somme de travail considérable, des formalités sans fin, des lettres incessantes contre un pouvoir dont la politique accable les communes et donc les citoyens d'impôts injustes et qui, en contre partie n'accorde son aide à la collectivité, qu'avec une parcimonie révoltante.

QUELQUES PERSPECTIVES

Nous savons fort bien que des sujets de mécontentement persistent. Par exemple : l'état des chemins des lotissements bordant le boulevard Hugues Cléry. Rien n'a été fait dans certains coins parce que ces chemins restent la propriété des lotisseurs et surtout parce que la loi n'a pas réglé définitivement le problème des lotissements dits « défectueux ». Un

fonds spécial a parait-il été créé pour leur mise en état. La municipalité a entrepris des démarches à diverses reprises, mais le fonds spécial n'a pas d'argent. Il existe sur le papier. Il faudra s'acheminer vers la prise en charge par la commune de ces chemins, mais cela ne pourra se faire que progressivement et il y aura des choix à faire.

Sans doute faudra-t-il élargir des routes, renforcer l'éclairage et l'assainissement un peu partout, multiplier les équipements collectifs. La construction d'un C.E.S. aux Sablettes est envisagée. L'ensemble immobilier « Marines des Sablettes » va poser des problèmes de grande envergure.

Sans vouloir jouer les prophètes, on peut dire que ce secteur de notre commune est appelé à des changements bien plus profonds dans l'avenir immédiat.

Pour ce qui la concerne, nonobstant les difficultés de toutes sortes, la municipalité poursuivra ses efforts avec ténacité pour améliorer sans cesse la vie des habitants.

La hargne obsessionnelle de quelques-uns de nos concitoyens ne sera pas une entrave à la volonté des édiles locaux de poursuivre l'œuvre qu'ils accomplissent avec beaucoup de dévouement.

M. AUTRAN
Adjoint au Maire



SAINT-ELME : Un joli port, qui fait l'admiration des touristes.

(Photo Petit Varois).



MAR-VIVO : La Municipalité a fait un effort croissant pour satisfaire les besoins de la population de ce quartier en pleine expansion. (Photo Petit Varois).